

Devenons des citoyens numériques responsables

Vers la fin d'un monde • Un nouveau monde • Des impacts • Des solutions

CONFÉRENCE-DÉBAT
Derrière nos clics, des claques pour la planète !

**Mercredi
22 février/2023
18h30**

VERS UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

REPENSONS NOTRE DÉPENDANCE AUX TECHNOLOGIES DIGITALES

Par Vincent COURBOULAY
Enseignant chercheur
à l'université de La Rochelle

Salle du Tilleul à Dompierre-sur-Mer

Conférence gratuite présentée par l'association CAPRES-AUNIS
Infos web: capresaunis.wordpress.com

**Mercredi
22/02/2023
18h30**

L'impact environnemental du numérique est un sujet d'attention croissant.

De nombreux rapports ont été publiés ces dernières années alertant sur l'empreinte carbone du secteur et son évolution. Leurs conclusions doivent nous interroger au regard des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris2 de 2015 qui vise à contenir le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 2° C et afin de répondre aux objectifs 2030 et 2050 de la Commission Européenne. Selon le rapport de la mission d'information sur l'empreinte environnementale du numérique du Sénat, l'empreinte carbone de celui-ci pourrait augmenter de manière significative si rien n'est fait pour la limiter (+ 60 % d'ici à 2040 soit 6,7 % de l'empreinte carbone nationale)

Derrière une image immatérielle, la révolution majeure qu'est le numérique a un impact considérable tant sur l'environnement qu'au niveau social.

Aucun secteur d'activité n'a eu une incidence si systématiquement négative sur la planète tout au long de son existence, alors qu'il se présente drapé dans des habits de lumière.

Pourtant le numérique en soi n'est ni bon ni mauvais. Il doit trouver sa place comme simple auxiliaire permettant aux citoyens de mieux vivre.

Il s'agit donc de repenser nos usages est une nécessité démocratique, environnementale, sociale, sociétale autant dans notre relation à l'autre qu'à soi.

Vincent COURBOULAY, Enseignant-chercheur à l'Université de La Rochelle, est l'auteur du livre :
[VERS UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE](#)

LOI n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France :

- Faire prendre conscience aux utilisateurs de l'impact environnemental du numérique
- Limiter le renouvellement des terminaux
- Faire émerger et développer des usages du numérique écologiquement vertueux
- Promouvoir des centres de données et des réseaux moins énergivores
- Promouvoir une stratégie numérique responsable dans les territoires



Interview

Vincent COURBOULAY

Enseignant-chercheur à l'Université de La Rochelle

Co-fondateur de l'Institut du Numérique responsable

Source : livre blanc, E5T (www.e5t.fr)

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE & PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pourquoi à l'heure actuelle, le numérique est-il considéré comme l'un des secteurs les plus polluants de la planète ?

Le numérique est une technologie à double visage comme toutes les solutions, que ce soit la voiture, les médicaments, l'argent,... Tout ce qui provient de l'économie humaine possède plus ou moins un visage sombre et celui du numérique a ceci de particulier qu'il impacte l'environnement tout au long de son cycle de vie. Depuis l'extraction des matériaux qui sont nécessaires à sa fabrication jusqu'à sa non gestion de fin de vie, toutes les étapes d'existence du numérique sont néfastes pour la planète. Pour commencer, l'extraction des minéraux et des terres rares se font dans des conditions catastrophiques aussi bien au niveau environnemental que sanitaire. Elle provoque la disparition de la biodiversité, elle ne respecte pas les normes sanitaires pour les personnes qui travaillent dans les mines, utilise des solutions acides ultra polluantes, et demande un usage massif d'énergie primaire. Une fois que ces matières premières sont extraites, on les bascule ensuite dans des usines installées dans des pays d'Asie du Sud-Est, là encore les conditions environnementales et sanitaires sont déplorables. Rien que la fabrication des objets numériques représente trois quart des effets négatifs que peuvent avoir ce type de produits sur l'environnement. Ensuite vous avez la pollution de leur transport dans des containers sur des cargos. Puis on arrive aux infrastructures nécessaires comme les data centers et les équipements terminaux qui vont utiliser de l'énergie pour faire tourner tout ça. Des surfaces agricoles entières sont rayées de la carte pour pouvoir bâtir de plus en plus de data centers qui vont supporter toutes les technologies 4G, 5G et bientôt 6G. Une fois que ces équipements sont arrivés au terme de leur courte vie, on les retrouve pour la plupart dans des circuits mafieux et des décharges à ciel ouvert.

Peut-on chiffrer l'impact du numérique sur l'environnement ?

Pour vous donner une idée, le numérique pollue plus que l'aviation civile ! Le numérique est responsable d'environ 5 à 6 % des émissions de gaz à effet de serre. Il consomme environ 10 % de l'électricité mondiale et c'est un chiffre en progression constante. Enfin, on va bientôt arriver à près de 80-90 milliard de kilos de déchets électriques et électroniques dont des objets numériques.

Quels sont les usages qui polluent réellement ?

Vos achats. Tout ce que vous achetez pollue, que cela soit du matériel informatique, des smartphones, des séries ou des films... Et ensuite l'utilisation de ces vidéos et photos. Lorsque vous achetez une voiture, ce qui pollue c'est d'en acheter une neuve puis de laisser tourner le moteur. C'est pareil pour le numérique, ce qui pollue vraiment c'est l'achat et ensuite de laisser tourner les serveurs. Plus vous stockez de données, des photos, des vidéos, plus cela fait tourner les data centers qui sont comme des moteurs qui tourneraient 24 heures sur 24.